



Service des affaires corporatives
Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-126
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770
Télécopieur : (514) 872-9964
www.ville.montreal.qc.ca

Le 30 octobre 2006

Invitation
Le projet de Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous inviter à participer à une consultation de la Commission de la sécurité publique sur le projet de Politique pour un environnement paisible et sécuritaire :

Lundi, le 20 novembre 2006, à 19 heures
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Les citoyennes, citoyens et différents acteurs sociaux ont eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations à l'égard de la sécurité urbaine à l'occasion du Sommet de Montréal et des sommets réalisés dans les arrondissements au cours de l'année 2002. Par la suite, le chantier pour un environnement paisible et sécuritaire, dont le comité est formé de représentants des services d'urgence et d'intervenants issus du milieu communautaire, a dressé un portrait de l'environnement montréalais duquel découle le projet de politique pour un environnement paisible et sécuritaire.

Le projet de politique vise à promouvoir l'engagement concerté des citoyens ainsi que des acteurs des domaines publics, sociaux et privés de la collectivité, à exercer un leadership et coordonner les actions visant un environnement paisible et sécuritaire et enfin, à consolider et développer la prévention et les interventions découlant des orientations retenues. La mise en oeuvre de la politique prévoit la création de tables de concertation locales en sécurité publique et civile, en définit la mission ainsi que les principes directeurs et en établit les résultats attendus.

Pour donner aux actions de la Ville les meilleures orientations possibles, la commission souhaite connaître les points de vue et entendre les suggestions de tous ceux et celles qui s'intéressent à la question de la sécurité dans l'agglomération de Montréal. C'est pourquoi je vous invite à participer activement à cette assemblée publique.

Toute personne, dûment inscrite, qui désire poser une question ou faire un commentaire pourra s'adresser à la commission au cours de la période de questions réservée au public. Le projet de Politique pour un environnement paisible et sécuritaire est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

Le président de la Commission de la sécurité publique,

Claude Dauphin